



La formation continue dans la métallurgie à l'honneur dans la Vienne

lundi 28 avril 2014, par [lpe](#)

L'UIMM Vienne, syndicat professionnel des entreprises de la métallurgie, a dernièrement remis à 68 salariés de 25 entreprises régionales, majoritairement du département de la Vienne, les Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie et les Certificats de l'Ecole du Management qu'ils ont obtenus au terme d'un parcours de formation continue.

Ces diplômes nationaux sont un moyen pour la profession de la métallurgie de reconnaître un niveau de compétence professionnelle, et pas seulement l'aboutissement d'une période de formation. C'est un outil de compétitivité pour les entreprises et de sécurisation des parcours professionnels des salariés. Cet effort conjugué des salariés, des tuteurs et des dirigeants est d'autant plus important en période de turbulences économiques.

L'industrie dispose d'outils de formation continue permettant aux salariés d'évoluer régulièrement tout au long de leur vie professionnelle et de réaliser de vrais plans de carrière. Les outils de la Branche dans le département de la Vienne permettent de suivre des formations de niveau CAP/BEP, Bac. Pro., BTS et formations d'ingénieur.

Deux types de certificats professionnels ont été remis :

- 53 de ces diplômes professionnels ont sanctionné la réussite sur 13 Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) différents de conducteur de systèmes de production automatisée, technicien de développement et d'intégration en électronique, soudeur industriel, assistant en sécurité et en environnement, pilote opérationnel en logistique de production, technicien de la qualité, pilote de systèmes de production automatisée, assistance en gestion administrative, tourneur industriel, fraiseur industriel, technicien en industrialisation et en amélioration des processus, peintre aéronautique et peintre industriel.

- Par ailleurs, 15 autres stagiaires, à la suite de leurs parcours de formation viennent de se voir attribuer les Certificats de l'Ecole du Management jugés nécessaires pour encadrer de manière optimale les équipes et cela sur les 3 niveaux possibles : animateur d'équipe, agent de maîtrise et cycle supérieur de management.

Les certificats ont été remis aux bénéficiaires par Philippe Jehanno, Président de l'UIMM Vienne, en présence de Gérard Rodier, Directeur régional emploi formation de l'UIMM Poitou-Charentes et des représentants de l'AFPI Poitou-Charentes, organisme régional de formation continue de la Branche Métallurgie, des tuteurs et représentants des entreprises et des représentants des organisations syndicales de salariés.

